



PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

(Version du 20.02.2019)

1. Le Collège Mariste Champville est un établissement scolaire privé chrétien, géré par la Congrégation des Frères Maristes au Liban (Province Mariste Méditerranéenne), homologué avec l'Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), et qui entend servir la jeunesse du Liban dans le cadre de la loi et selon les priorités et les valeurs fixées dans son Projet Éducatif.
2. Le Collège a été fondé en 1966 (en continuation du Collège du Sacré-Cœur, de Jounieh, fondé en 1903) et s'étend sur une colline à Dik el-Mehdi (Metn- Nord) sur 22 hectares environ. Il regroupe actuellement quelque 3600 apprenants répartis de la Maternelle à la Terminale.
3. Le Collège Mariste Champville communité pleinement à la mission, à la vision et aux valeurs de la Province Mariste Méditerranéenne :

3.1. Mission :

« Nous sommes les Maristes de Champagnat, frères et sœurs, religieux et laïcs, témoins de Jésus, héritiers du Charisme de Champagnat. Nous nous sentons famille globale qui reconnaît la différence dans l'unité. Nous voulons être aujourd'hui phare et foyer de lumière à travers l'Évangile. Nous cheminons ensemble entre les enfants et les jeunes pour transformer la réalité à travers l'éducation et donner une réponse aux nouvelles réalités émergentes de ce monde. Nous cherchons à être présence significative entre les enfants et les jeunes, proches de leur réalité à travers l'écoute et le dialogue. »

3.2. Vision :

- **Dimension communautaire :** Grandir dans notre dimension communautaire, en tant qu'option de croissance, et en tant que style d'enseignement, d'apprentissage, de leadership dans les œuvres, de travail dans les différentes équipes, d'expériences dans des communautés de référence.
- **Nouveau style d'Église :** Arriver à être signe d'une Église jeune, horizontale et ouverte à la réalité des hommes et des femmes d'un monde fragmenté qui nous urge à chercher la solidarité, la justice et la paix, à créer des ponts, à respecter les droits des plus nécessiteux.
- **Innovation éducative centrée sur la personne :** Nous cherchons l'innovation éducative, pastorale et sociale, considérant la personne comme centre, protagoniste active de son apprentissage, à travers le dialogue foi-culture, l'apprentissage et le service, la pastorale familiale, l'intelligence spirituelle, l'intériorité, l'accompagnement et le soin des personnes.
- **Éducation ouverte, inclusive, motivante, qui émotionne :** Nous voulons être des écoles maristes formées par des communautés éducatives ouvertes, proches, familiales, inclusives, intégratrices et évangélisatrices ; centrées sur les apprenants, authentiques protagonistes d'un processus d'apprentissage significatif et basé sur les compétences ; accompagnées par des enseignants créatifs, vocationnels, ingénieurs de processus éducatifs motivants et innovateurs, flexibles et ouverts à la diversité, qui rendent possible la formation de citoyens ayant des projets de vie ouverts à l'avenir et engagés socialement en tant que "Bons chrétiens et vertueux citoyens".



- **Réseau européen mariste** : Nous voulons être reconnus comme Maristes de Champagnat d'Europe. Nous augmenterons nos efforts pour travailler en réseau avec l'Europe Mariste et en connexion avec la zone de l'Afrique.
- **À partir et avec le regard des plus nécessiteux** : Nous voulons programmer à partir et avec les plus nécessiteux, écoutant et répondant ensemble avec audace aux besoins émergents dans toutes nos œuvres éducatives, rendant flexibles nos structures pour nous approcher des périphéries.
- **Vocation mariste** : Grandir, comme Maristes de Champagnat, à travers la communion et l'engagement à vivre le charisme.
- **Avec les jeunes, promoteurs de changement et attentifs à la diversité** : Cheminer aux côtés des enfants et des jeunes de notre temps. Être présence active qui, à travers l'éducation, engendre la vie et respecte la diversité. Être semence de changement et de créativité, capables de flexibiliser les structures et de soigner les personnes.
- **Droits de l'enfance** : Défendre, en tant que prophètes de la dignité humaine, les droits de l'enfance, et faire le pari de l'autonomisation des enfants et des jeunes.
- **Richesse dans la différence** : Chercher l'unité dans la diversité, apprécier le dialogue comme source de rencontre, construisant des ponts entre les générations et les cultures. Reconnaître que la différence enrichit nos communautés et nous ouvre à de nouveaux défis et possibilités.
- **Écologie** : Éveiller une conscience écologique en nous-mêmes et autour de nous, qui nous engage à soigner « notre maison commune ».

3.3. Valeurs :

- Sens de l'adhésion, de l'engagement, de l'identification et de la communion dans le charisme.
 - Attitude proche et fraternelle.
 - Internationalité.
 - Souci des personnes, de leur formation et de leur croissance.
 - Engagement économique à assigner des ressources pour le développement de notre mission.
 - Esprit de travail et pédagogie de la présence.
 - Expérience et attitude de Marie comme référent et modèle de notre action.
 - Message de Jésus présent dans nos actions à travers des expériences de croissance dans la foi.
 - Communion entre frères et laïcs.
 - Engagement solidaire.
 - Harmonie avec les lignes institutionnelles qui agglutinent nos actions.
 - Figure de Marcellin Champagnat comme retour à l'essence de l'être mariste.
4. Le Collège prépare ses apprenants aux baccalauréats libanais et français et leur assure, dès les classes primaires, un enseignement bilingue d'arabe et de français auquel se greffe l'apprentissage de l'anglais à partir de la classe de EB2 (CE1).

Sont intégrés à l'horaire scolaire des cours d'arts plastiques, d'informatique, d'éducation aux médias, de théâtre, de musique et d'initiation à la recherche documentaire au Centre de Documentation et d'Information (CDI).



Un programme de cours extracurriculaires, comprenant l'enseignement de l'espagnol et de l'italien, est également proposé au début de chaque année scolaire, pendant les après-midis, moyennant des tarifs propres.

5. L'horaire s'étend de 7h30 à 13h30 dans les Cycles des Maternelles et des Benjamins, de 7h40 à 15h00 dans les autres Cycles, et pourrait s'étendre jusqu'à 17h aux Cycles des Secondaires et des Terminales dépendamment des classes. Cet horaire couvre ainsi la totalité du cursus académique et de l'enseignement catéchétique. Les apprenants ont la possibilité de prendre leur déjeuner à la cantine du Collège pendant la récréation de midi. Les plus jeunes, de la Maternelle jusqu'en 11^e (EB1 - CP), bénéficient d'un petit déjeuner à leur arrivée au Collège ainsi que de deux collations pendant la journée.

6. L'éducation assurée au Collège Mariste Champville est répartie sur huit Cycles :

- Cycle des Maternelles : Petite et Moyenne Sections (PS et MS)
- Cycle des Benjamins : Grande Section (12^e – GS) et classes de 11^e (*Enseignement de Base E.B. 1 ou Cours Préparatoire - CP*)
- Cycle des Minimes : Classes de 10^e et de 9^e (*E.B. 2 et 3*) ou *Cours Élémentaire (CE1 et CE2)*
- Cycle des Petits : Classes de 8^e et de 7^e (*E.B. 4 et 5*) ou *Cours Moyen (CM1 et CM2)*
- Cycle des Moyens : Classes de 6^e et de 5^e (*E.B. 6 et 7*)
- Cycle des Grands : Classes de 4^e et de 3^e (*E.B. 8 et 9*)
- Cycle des Secondaires : Classes de 2^{de} et de 1^{re} (*1^{re} et 2^e années secondaires*)
- Cycle des Terminales : Classes de Terminale (*3^e année secondaire*)

Dans chaque cycle, un préfet (responsable de cycle) aidé d'une équipe administrative et d'une équipe de tuteurs de classe, en accord avec le Directeur et en représentation de ce dernier, oriente, anime et gère cette éducation. Pour chaque classe, un professeur, en plus de sa tâche spécifique comme enseignant, aura la responsabilité de tutelle. Le tuteur assure la coordination entre les professeurs qui interviennent dans cette classe pour atteindre la plus grande efficacité possible des travaux de programmation, d'enseignement et d'évaluation des apprentissages, tout en orientant avec un sens chrétien, non seulement le processus d'apprentissage des apprenants, mais aussi leur maturation personnelle et leur intégration sociale afin d'assurer le meilleur climat scolaire possible. Les parents reçoivent régulièrement un livret scolaire où sont consignés les résultats du travail de leurs enfants. Ils peuvent s'adresser directement au tuteur ou au préfet pour s'entretenir avec lui d'un point particulier concernant leur enfant. De même, des coordinateurs des différentes matières assurent l'exécution des programmes et l'évaluation du travail didactique dans les différents cycles du Collège.



PASTORALE ET SOLIDARITÉ

7. En plus de l'enseignement catéchétique normal, le Collège, à travers son équipe de pastorale et de solidarité, assure un ensemble d'activités de formation spirituelle, vocationnelle et sociale, ainsi que l'accompagnement des Mouvements du Collège : les Scouts du Liban – Groupe Champville et le Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ) qui se réunissent le samedi après-midi.

L'équipe de pastorale accompagne également les Groupes de Vie Chrétienne (GVX), un processus d'éducation à la foi à travers une vie de communauté mariste profonde qui prépare les jeunes à leur insertion ecclésiale et à vivre l'Évangile selon le style mariste. Les jeunes engagés dans ce processus se réunissent le vendredi après-midi. Cet horaire permet aux jeunes qui le désirent de participer aux activités GVX, et à d'autres Mouvements ou activités à d'autres moments.

ACTIVITÉS SPORTIVES

8. Le Collège encourage les activités sportives des apprenants pour développer les capacités physiques ainsi que la formation du caractère, l'esprit d'équipe, la connaissance de leurs propres limites, la confrontation à l'échec, la capacité à le dépasser et le désir de réussir.

Aussi, en vue de créer un véritable esprit de solidarité entre les apprenants du Collège, le bureau des sports et le Cercle Sportif Mariste offrent à tous les apprenants du Collège qui le désirent la possibilité d'adhérer au Club Mariste.

Des activités culturelles et sportives sont proposées, à titre facultatif et supplémentaire, les après-midis et le samedi matin.

SERVICE MÉDICAL

9. En vue d'assurer les meilleures conditions de santé aux apprenants, le service médical distribue, au début de l'année scolaire, un formulaire que les parents auront soin de remplir minutieusement soit eux-mêmes, soit par l'intermédiaire du médecin de famille, en donnant les précisions demandées dans le formulaire.

Les informations fournies seront, bien entendu, confidentiellement gardées au service médical. Une assurance-accident est prévue, mais non une assurance-maladie.

PROTECTION DE L'ENFANT

10. Soucieux de la santé, de la sécurité et du bien-être de tous les enfants, le Collège Mariste Champville est signataire de la charte de protection des enfants propre à la Province Mariste Méditerranéenne s'intitulant « À la recherche du bien des mineurs », ainsi que de la charte de lutte contre l'intimidation en partenariat avec l'association KidProof, le Collège étant également certifié au niveau du programme ProtectEd.

Ces chartes ont été développées en conformité avec les principes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, les législations nationales et la loi juvénile nationale libanaise.

Tous les employés, enseignants, visiteurs, volontaires et stagiaires ayant un contact direct ou indirect avec les enfants au Collège sont tenus d'appliquer ces chartes, à travers lesquelles le Collège Mariste Champville confirme son engagement au sujet de la protection des enfants.

Ces chartes, visant à créer un environnement épanouissant, sécurisant et positif pour les enfants, sont disponibles sur le site web du Collège (www.champville.edu.lb).

Cette version de la présentation de l'établissement a été approuvée conjointement par l'Équipe Directive et le Conseil des Préfets, lors de leur session commune du 20 février 2019.



La Direction

Edouard Jabre
Directeur